

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01054

Numéro SIREN : 822 791 620

Nom ou dénomination : A2VL

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt 5058

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/5058

Déposant :

Nom/dénomination : A2VL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 822 791 620

N° gestion : 2016 B 01054





A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a stylized flourish at the end.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A2VL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 122 RUE DE LAMORLAYE 60270 GOUVIEUX Durée de l'exercice précédent* 15

Número SIRET* 8 2 2 7 9 1 6 2 0 0 0 0 1 3 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 504	AC	681	822
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires			AG		
		Fonds commercial (1)			AI		
		Autres immobilisations incorporelles			AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AM		
		Terrains			AN		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	559 156	AU	170 522	388 634
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	6 500	BI		6 500
	TOTAL (II)		BJ	567 160	BK	171 203	395 956
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 072 673	BU		1 072 673
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	191 300	BW		191 300
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 335	BY		26 335
		Autres créances (3)	BZ	12 175	CA		12 175
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	45 439	CG		45 439	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	426 303	CI		426 303	
	TOTAL (III)	CJ	1 774 227	CK		1 774 227	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 341 388	1A	171 203	2 170 184	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP					
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilisations :							
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes							
Stocks :							
(3) Part à plus d'un an :							

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

R.C.S. 822791620 - Tél. 06 14 34 99 79



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A2VL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(118 438)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	128 623
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	20 185
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	76 397
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 164 592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	586 050
	Dettes fiscales et sociales			DY	62 567
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	260 391
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 149 999	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 170 184	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 030 811
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	216	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A2VL						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	987 499	FB	630 000	FC	1 617 499	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 103 182	FH	11 909	FI	1 115 092	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 090 682	FK	641 909	FL	2 732 592	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 732 594
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 211 943
	Variation de stock (marchandises)*						FT	241 123
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	936 201
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	89 297
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	124 531
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	20
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 603 117
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	129 476	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	27 205
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	27 205	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(27 205)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	102 270	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A2VL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	231 033	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	231 033	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 546	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	185 626	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	202 173	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	28 860	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 507	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 963 627	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 835 004	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	128 623	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	164 171
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités sur marchés		11 909	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		4 018		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		618		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		185 626		
Produits des cessions d'éléments d'actif			231 033	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU A2VL										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	1 504	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	950	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	535 720	KZ		LA	282 724	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	990	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	537 660	LO		LP	282 724		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	6 500			
TOTAL IV				LQ		LR		LS	6 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	539 164	ØH		ØJ	289 224			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ	1 504	DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM	950	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	261 228	MQ	557 216	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	990	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	261 228	NH	559 156	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				1Z		2E	6 500	2F		2G		
TOTAL IV				1J		NJ	6 500	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	261 228	ØL	567 160	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Désignation de l'entreprise <u>SASU A2VL</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OUI VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	380	EL	300	EM		EN	681	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	95	QF		QG	95	
	Matériel de transport		QH	121 473	QI	123 805	QJ	75 601	QK	169 677	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	419	QM	330	QN		QO	749	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	121 893	QV	124 230	QW	75 601	QX	170 522	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	122 274	ØP	124 531	ØQ	75 601	ØR	171 203	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU A2VLNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A2VL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	UT	6 500	UV		UW	6 500			
	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	26 335		26 335					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 175		12 175				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	426 303		426 303					
	TOTAUX		VT	471 314	VU	464 814	VV	6 500		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	216		216				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	76 181		26 584		49 596		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	69 590				69 590			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	586 050		586 050					
	Personnel et comptes rattachés	8C								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 507		2 507				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	51 309		51 309				
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 751		8 751				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
	Groupe et associés (2)	VI	1 095 001		1 095 001					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	260 391		260 391					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX		VY	2 149 999	VZ	2 030 811		119 187			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	505 189	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2VL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 170 184 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 624 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 504			1 504
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 504			1 504
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	950			950
- Matériel de transport	535 721	282 725	261 229	557 217
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	990			990
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	537 661	282 725	261 229	559 157
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		6 500		6 500
Immobilisations financières		6 500		6 500
ACTIF IMMOBILISE	539 165	289 225	261 229	567 161

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		282 725	6 500	289 225
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		282 725	6 500	289 225
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		261 229		261 229
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		261 229		261 229

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeur nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	823	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	823	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	381	301		682
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	381	301		682
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		95		95
- Matériel de transport	121 474	123 805	75 602	169 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	420	330		750
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	121 894	124 230	75 602	170 522
ACTIF IMMOBILISE	122 275	124 531	75 602	171 204

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Le stock au 31 décembre 2018 représente 49% du bilan.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 471 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 500		6 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 335	26 335	
Autres	12 176	12 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	426 304	426 304	
Total	471 315	464 815	6 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 149 999 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	217	217		
- à plus de 1 an à l'origine	76 181	26 584	49 597	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 591		69 591	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 050	586 050		
Dettes fiscales et sociales	62 568	62 568		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 355 393	1 355 393		
Produits constatés d'avance				
Total	2 149 999	2 030 812	119 188	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	505 190			
(**) Dont envers les associés	1 095 001			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 300
Banque - intérêts courus à payer	217
Intérêts courus	246
Etat - autres charges à payer	8 751
Total	12 514

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	426 304		
Total	426 304		

A compter de l'exercice 2018 le 1er loyer des véhicules loués aux organismes de financements est lissé sur la durée du contrat de location.

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				877 231	877 231
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				122 097	122 097
Exercice				167 276	167 276
Redevances payées				289 373	289 373
A un an au plus				177 105	177 105
A plus d'un an et cinq ans au plus				419 252	419 252
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				596 357	596 357
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				35 585	35 585
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				35 585	35 585
Montant pris en charge dans l'exercice				164 172	164 172

A2VL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 122 RUE DE LAMORLAYE

60270 GOUVIEUX

822 791 620 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des comptes

Par ailleurs, l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est écoulé sur une période de 12 mois, contre 16 mois pour l'exercice précédent, arrêté au 31 décembre 2017.

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 16 mois	Ecart % prorata
BILAN ACTIF			
Frais d'établissement	822.60	0.00	100.00
Autres immobilisations incorporelles	0.00	1 123.45	-100.00
Total des immobilisations incorporelles	822.60	1 123.45	-26.78
Autres immobilisations corporelles	388 634.29	0.00	100.00
Total des immobilisations corporelles	388 634.29	415 766.64	-6.53
Autres immobilisations financières	6 500.00	0.00	100.00
Total des immobilisations financières	6 500.00	0.00	100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	395 956.89	416 890.09	-5.02
ACTIF CIRCULANT			

Page 1 sur 5

Stocks et en-cours	1 072 673.33	1 313 797.16	-18.35
Avances et acomptes sur commandes	191 300.00	50 000.00	282.60
Clients et comptes rattachés	26 335.20	95 701.22	-72.48
~~Autres créances~~	12 175.85	44 274.91	-72.50
Créances	38 511.05	139 976.13	-72.49
Disponibilités	45 439.33	4 141.80	997.09
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	45 439.33	4 141.80	997.09
Charges constatées d'avance	426 303.81	8 561.68	NS
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 774 227.52	1 516 476.77	17.00
TOTAL ACTIF	2 170 184.41	1 933 366.86	12.25
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000.00	10 000.00	0.00
Report à nouveau	-118 438.49	0.00	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	128 623.63	-118 438.49	208.60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	20 185.14	-108 438.49	118.61
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	76 397.55	0.00	100.00
Emprunts et dettes financières diverses	1 164 592.00	651 522.35	78.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 050.29	21 914.95	NS
Dettes fiscales et sociales	62 567.57	0.00	100.00
Autres dettes	260 391.86	1 362 411.91	-80.89
Produits constatés d'avance	0.00	5 956.14	-100.00
TOTAL DETTES	2 149 999.27	2 041 805.35	5.30
TOTAL PASSIF	2 170 184.41	1 933 366.86	12.25

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 16 mois	Ecart % prorata
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	2 732 592.31	616 040.27	491.43
Coût des achats et charges externes	2 389 268.97	511 992.88	522.21
VALEUR AJOUTEE	343 323.34	104 047.39	339.96
Impôts, taxes et versements assimilés	89 297.24	81 814.60	45.53
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	254 026.10	22 232.79	NS

Page 2 sur 5



Autres produits	1.80	10 728.55	-99.98
Dotations aux amortissements et provisions	124 531.21	122 274.65	35.79
Autres charges	20.44	1.31	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	129 476.25	-89 314.62	293.29
Résultat financier	-27 205.64	-19 966.41	-81.68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	102 270.61	-109 281.03	224.78
Résultat exceptionnel	28 860.02	-9 157.46	520.20
Impôt sur les bénéfices	2 507.00	.00	100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	128 623.63	-118 438.49	244.80

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de douze mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 732 592.31 € contre 616 040.27 € pour l'exercice précédent, qui s'était écoulé sur seize mois, soit une progression de 491.43 % en ramenant les pourcentages à une même durée.

Le total des charges d'exploitation ressort à 2 603 117.86 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 124 531.21 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 129 476.25 € contre -89 314.62 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 293.29 %.

Le résultat financier, d'un montant de -27 205.64 €, contre -19 966.41 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 102 270.61 €, contre -109 281.03 € au 31 décembre 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 28 860.02 €, contre -9 157.46 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 2 507.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 128 623.63 €, représentant 4.71 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 244.80 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -118 438.49 €, soit - 19.23 % du chiffre d'affaires.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Je vous présente ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Page 3 sur 5





Article D. 441 I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)		0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	Ne pas renseigner						Ne pas renseigner						
Montant total HT des factures concernées		769	460	0	480.257	481.486		618	20.000		1.328	21.946	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0%	0%		17%	17%	Ne pas renseigner						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							0%	1%		0%	1%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Page 4 sur 5

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 128 623.63 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	128 623.63 €
- Une somme de	-118 438.49 €
à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant	
- Affectation d'une somme de	1 000.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social	
- Une somme de	9 185.14 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".	

Suite à l'affectation du résultat proposé, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social. Il sera donc constaté purement et simplement la régularisation de la situation de la société.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le président

A 2 V L
122 Rue de Lamorlaye
60270 GOUVIEUX
R.C.S. 822791620 - Tél. 06 14 34 92 72

Page 5 sur 5





A2VL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 122 RUE DE LAMORLAYE

60270 GOUVIEUX

822 791 620 RCS BEAUVAIS

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

DEUXIÈME DECISION

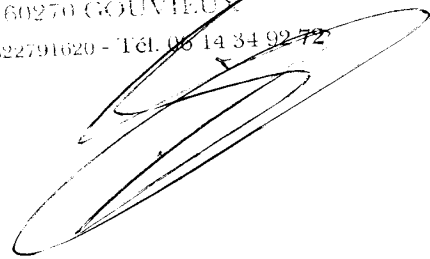
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 128 623.63 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|---------------|
| - Un résultat de | 128 623.63 € |
| - Une somme de | -118 438.49 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Affectation d'une somme de | 1 000.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 9 185.14 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

A 2 V L
122 Rue de Lamorlaye
60270 GOUVIEUX
R.C.S. 822791620 - Tél. 06 14 34 92 72





AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

A2VL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 10 000 €

122 rue de Lamorlaye
60270 GOUVIEUX

RCS COMPIEGNE 822 791 620

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Bu geaud
Les métiers de l'audit



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2VL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. A ce titre, nous nous sommes assurés de la juste application de la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la correcte valorisation des charges constatée d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A2VL – Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

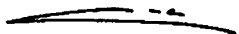
A2VL – Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 juin 2019


Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

A2VL – Exercice clos le 31 décembre 2018
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 504	662	823	1 123
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	559 157	170 522	388 634	415 767
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 500		6 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 161	171 204	395 957	416 890
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 072 673		1 072 673	1 313 797
Avances et acomptes versés sur commandes	191 300		191 300	50 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 335		26 335	95 701
Autres créances	12 176		12 176	44 275
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 439		45 439	4 142
Charges constatées d'avance (3)	426 304		426 304	8 562
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 774 228		1 774 228	1 516 477
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 341 388	171 204	2 170 184	1 933 367
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-118 438	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	128 624	-118 438
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 185	-108 438
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	76 398	651 184
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 164 592	1 202 309
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 050	21 915
Dettes fiscales et sociales	62 568	23 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	260 392	137 089
Produits constatés d'avance (1)		5 956
TOTAL DETTES	2 149 999	2 041 805
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 170 184	1 933 367

(1) Dont à plus d'un an (a)	119 188	432 694
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 030 812	1 609 111
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	217	469
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 617 500	
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 115 093	616 040
Chiffre d'affaires net	2 732 592	616 040
Dont à l'exportation	641 910	27 288
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		10 727
Autres produits	2	2
Total I	2 732 594	626 769
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 211 944	1 313 797
Variations de stock	241 124	-1 313 797
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	936 201	511 993
Impôts, taxes et versements assimilés	89 297	81 815
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	124 531	122 275
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	20	1
Total II	2 603 118	718 083
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	129 476	-89 315
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	27 206	19 966
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	27 206	19 966
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-27 206	-19 966
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 271	-109 281

g⁷

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	231 034	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	231 034	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 547	9 157
Sur opérations en capital	185 627	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	202 174	9 157
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	28 860	-9 157
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 507	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 963 628	626 769
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 835 004	745 207
BENEFICE OU PERTE	128 624	-118 438
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	164 172	122 067
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2VL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 170 184 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 624 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

87



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 504			1 504
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 504			1 504
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	950			950
- Matériel de transport	535 721	282 725	261 229	557 217
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	990			990
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	537 661	282 725	261 229	559 157
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		6 500		6 500
Immobilisations financières		6 500		6 500
ACTIF IMMOBILISE	539 165	289 225	261 229	567 161

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		282 725	6 500	289 225
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		282 725	6 500	289 225
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		261 229		261 229
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		261 229		261 229

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	823	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	823	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	381	301		682
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	381	301		682
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		95		95
- Matériel de transport	121 474	123 805	75 602	169 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	420	330		750
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	121 894	124 230	75 602	170 522
ACTIF IMMOBILISE	122 275	124 531	75 602	171 204

g⁷

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Le stock au 31 décembre 2018 représente 49% du bilan.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 471 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 500		6 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 335	26 335	
Autres	12 176	12 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	426 304	426 304	
Total	471 315	464 815	6 500

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



[Signature]

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 149 999 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	217	217		
- à plus de 1 an à l'origine	76 181	26 584	49 597	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 591		69 591	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 050	586 050		
Dettes fiscales et sociales	62 568	62 568		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 355 393	1 355 393		
Produits constatés d'avance				
Total	2 149 999	2 030 812	119 188	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

505 190

1 095 001

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 300
Banque - intérêts courus à payer	217
Intérêts courus	246
Etat - autres charges à payer	8 751
Total	12 514

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	426 304		
Total	426 304		

A compter de l'exercice 2018 le 1er loyer des véhicules loués aux organismes de financements est lissé sur la durée du contrat de location.

g⁷

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				877 231	877 231
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				122 097	122 097
Exercice				167 276	167 276
Redevances payées				289 373	289 373
A un an au plus				177 105	177 105
A plus d'un an et cinq ans au plus				419 252	419 252
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				596 357	596 357
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				35 585	35 585
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				35 585	35 585
Montant pris en charge dans l'exercice				184 172	184 172

87



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke.